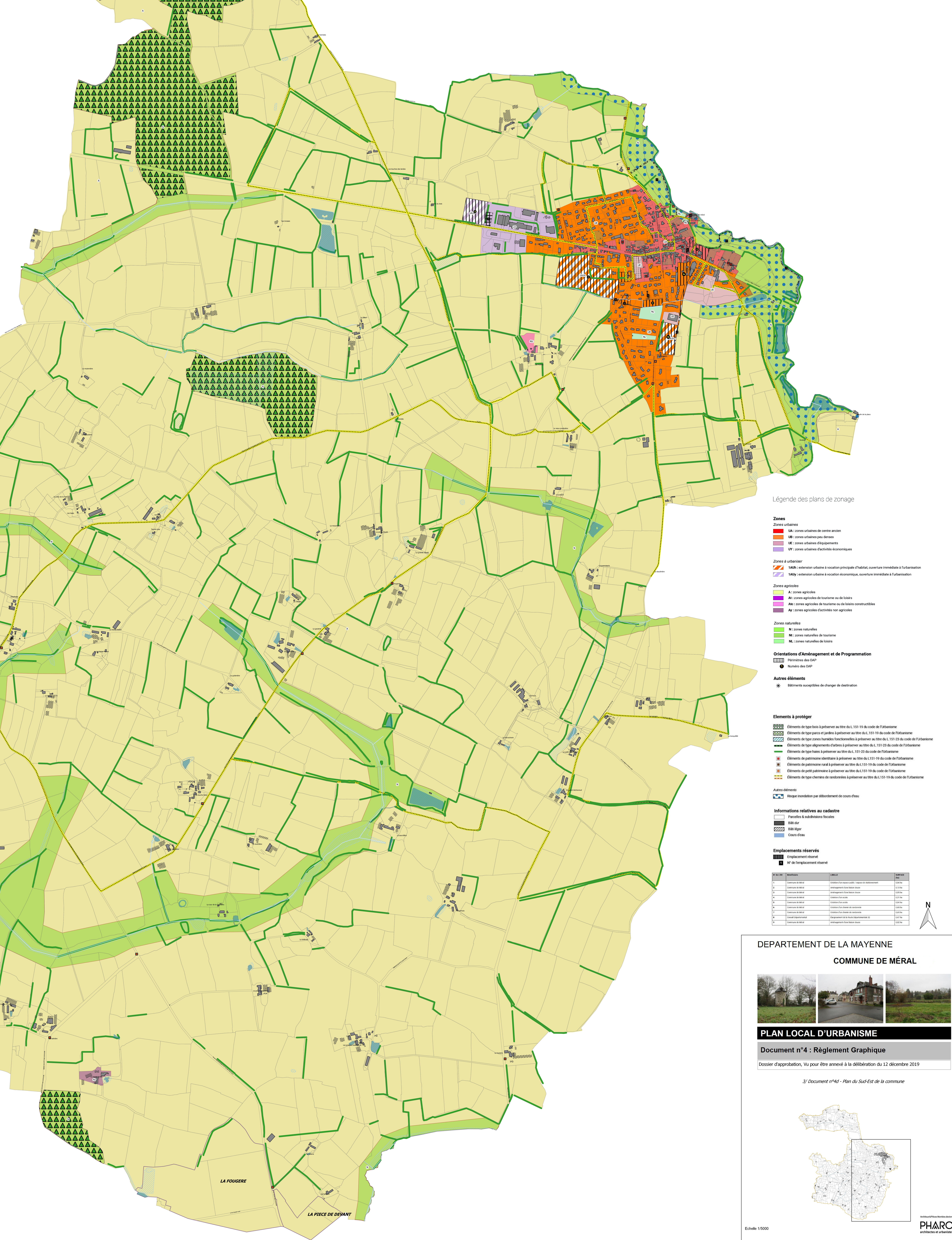




Légende des plans de zonage

- Zones**

Zones urbaines

 - UA : zones urbaines de centre ancien
 - UB : zones urbaines peu denses
 - UE : zones urbaines d'équipements
 - UY : zones urbaines d'activités économiques

Zones à urbaniser

 - 1AUB : extension urbaine à vocation principale d'habitat, couverture immédiate à l'urbanisation
 - 1ABy : extension urbaine à vocation économique, ouverture immédiate à l'urbanisation

Zones agricoles

 - A : zones agricoles
 - At : zones agricoles de tourisme ou de loisirs
 - Als : zones agricoles de tourisme ou de loisirs constructibles
 - Ag : zones agricoles d'activités non agricoles

Zones naturelles

 - N : zones naturelles
 - Nt : zones naturelles de tourisme
 - NL : zones naturelles de loisirs

Orientations d'Aménagement et de Programmation

 - Périmètres des OAP
 - Numéro des OAP

Autres éléments

 - Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Eléments à protéger**

 - Eléments de type bois à préserver au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme
 - Eléments de type parcs et jardins à préserver au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme
 - Eléments de type zones humides fonctionnelles à préserver au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Eléments de type alignements d'arbres à préserver au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Eléments de type haies à préserver au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Eléments de patrimoine identitaire à préserver au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme
 - Eléments de patrimoine rural à préserver au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme
 - Eléments de petit patrimoine à préserver au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme
 - Eléments de type chemins de randonnées à préserver au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme

Autres éléments

 - Risque inondation par débordement de cours d'eau

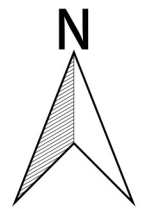
Informations relatives au cadastre

 - Parcelles & subdivisions fiscales
 - Bâti dur
 - Bâti léger
 - Cours d'eau

Emplacements réservés

 - Emplacement réservé
 - N° de l'emplacement réservé

N° du lot	Remarque	LIBELLÉ	EMPLACEMENT
1	Courtois de Méral	Courtois de Méral (public) - Réseau de distribution	04/10/19
2	Courtois de Méral	Aménagement d'un terrain d'habitat	03/10/19
3	Courtois de Méral	Aménagement d'un terrain d'habitat	03/10/19
4	Courtois de Méral	Courtois de Méral	03/10/19
5	Courtois de Méral	Courtois de Méral	03/10/19
6	Courtois de Méral	Courtois de Méral	03/10/19
7	Courtois de Méral	Courtois de Méral	03/10/19
8	Courtois de Méral	Courtois de Méral	03/10/19
9	Courtois de Méral	Aménagement d'un terrain d'habitat	03/10/19



DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE MÉRAL

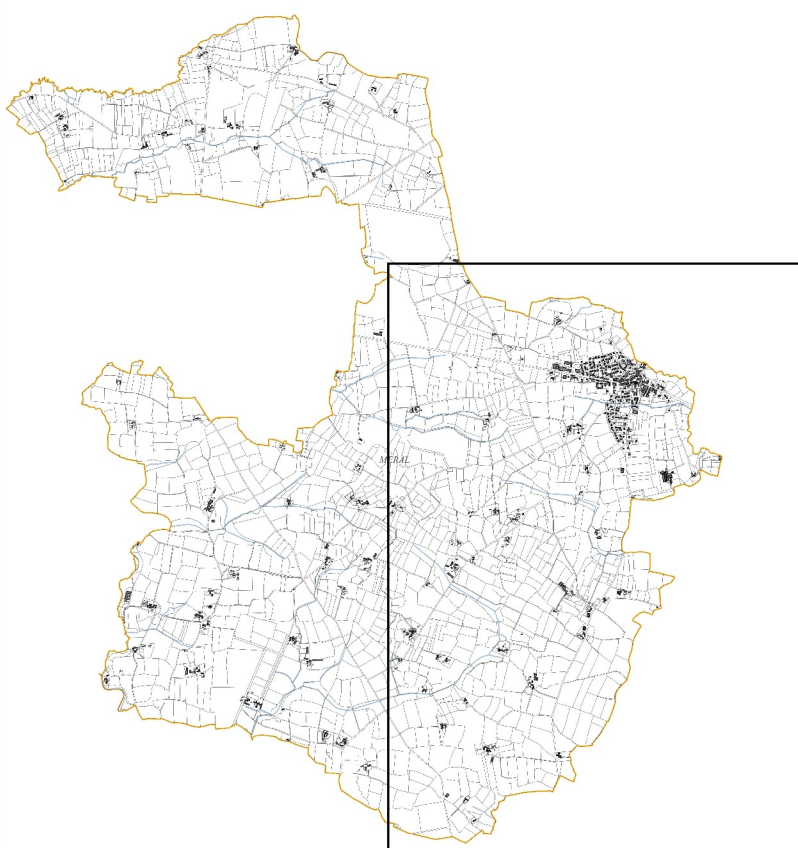


PLAN LOCAL D'URBANISME

Document n°4 : Règlement Graphique

Dossier d'approbation, Vu pour être annexé à la délibération du 12 décembre 2019

3/ Document n°4d - Plan du Sud-Est de la commune



Echelle 1/5000

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
COMMUNE DE MÉRAL

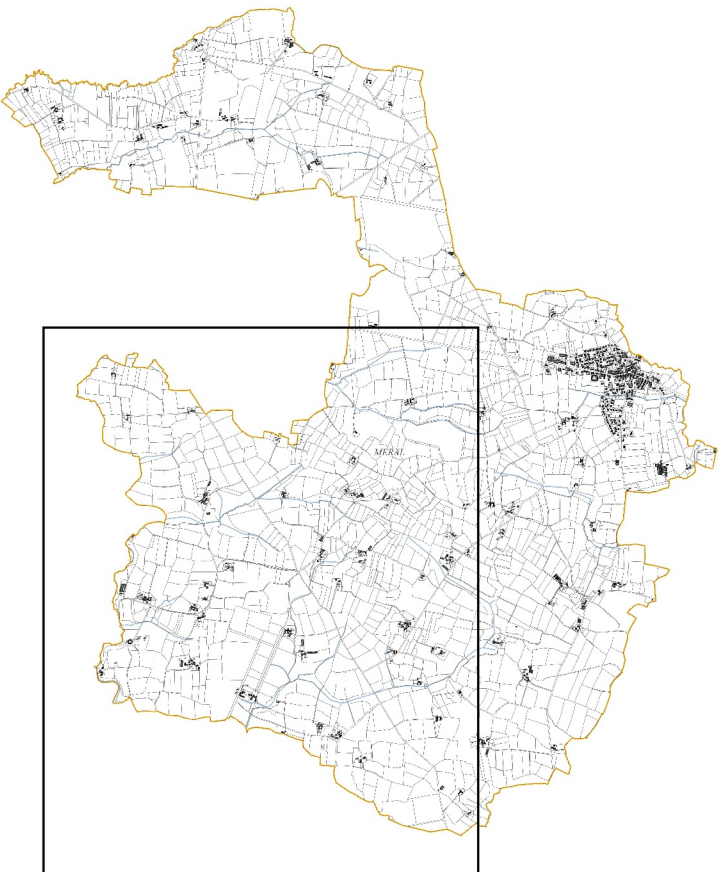


PLAN LOCAL D'URBANISME

Document n°4 : Règlement Graphique

Dossier d'approbation, Vu pour être annexé à la délibération du 12 décembre 2019

2/ Document n°4c - Plan du Sud-Ouest de la commune



Légende des plans de zonage

- Zones**
- Zones urbaines**
- UA : zones urbaines de centre ancien
 - UB : zones urbaines peu denses
 - UE : zones urbaines d'équipements
 - UY : zones urbaines d'activités économiques
- Zones à urbaniser**
- 1AUr : extension urbaine à vocation principale d'habitat, ouverture immédiate à l'urbanisation
 - 1AUy : extension urbaine à vocation économique, ouverture immédiate à l'urbanisation
- Zones agricoles**
- A : zones agricoles
 - At : zones agricoles de tourisme ou de loisirs
 - Atc : zones agricoles de tourisme ou de loisirs constructibles
 - Ay : zones agricoles d'activités non agricoles
- Zones naturelles**
- N : zones naturelles
 - Nt : zones naturelles de tourisme
 - NL : zones naturelles de loisirs
- Orientations d'Aménagement et de Programmation**
- Périomètres des OAP
 - Numéro des OAP
- Autres éléments**
- Bâtiments susceptibles de changer de destination

- Elements à protéger**
- Éléments de type bois à préserver au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme
 - Éléments de type parcs et jardins à préserver au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme
 - Éléments de type zones humides fonctionnelles à préserver au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Éléments de type alignements d'arbres à préserver au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Éléments de type haies à préserver au titre du L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Éléments de patrimoine identitaire à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme
 - Éléments de patrimoine rural à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme
 - Éléments de petit patrimoine à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme
 - Éléments de type chemins de randonnées à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme
- Autres éléments**
- Risque inondation par débordement de cours d'eau
- Informations relatives au cadastre**
- Parcelles & subdivisions fiscales
 - Bâti dur
 - Bâti léger
 - Cours d'eau
- Emplacements réservés**
- Emplacement réservé
 - N° de l'emplacement réservé

N° du LSR	Base/Source	LABELLE	SURFACE (ha)
1	Commune de Méral	Création d'un espace public / espace de stationnement	0,04 ha
2	Commune de Méral	Aménagement d'une balise douce	0,10 ha
3	Commune de Méral	Aménagement d'une balise douce	0,05 ha
4	Commune de Méral	Création d'un accès	0,21 ha
5	Commune de Méral	Création d'un accès	0,05 ha
6	Commune de Méral	Création d'un chemin de randonnée	0,05 ha
7	Commune de Méral	Création d'un chemin de randonnée	0,05 ha
8	Commune de Méral	Déplacement de la Route Départementale 32	0,47 ha
9	Commune de Méral	Aménagement d'une balise douce	0,05 ha

